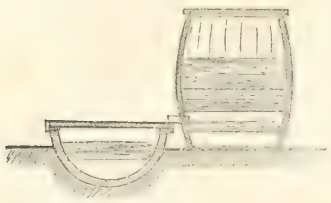
la térébenthine, mais encore de la résine et de l'*huile essentielle* (essence de térébenthine) que l'on en tire; elle consiste dans une filtration qui sépare plus ou moins complètement les corps étrangers (matière terreuse, débris ligneux, etc.) qui salissent la matière. Voici comment on s'y prend : sur un double fond troué d'un tonneau (*fig.* 438), on dispose des

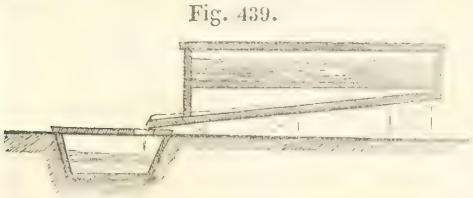
Fig. 438.



nattes en paille maintenues par un cercle intérieur, la *résine molle* est versée sur ces nattes et la température des rayons solaires suffit pour la fluidifier au point de filtrer; on recueille le produit dans un vase inférieur recouvert; il faut pouvoir recouvrir aussi le tonneau lorsque le soleil est caché ou que la pluie menace.

On se sert en plusieurs localités d'un autre filtre : c'est une caisse (*fig.* 439) de 7 à 8 pi.

Fig. 439.



en carré formée de madriers en sapin hermétiquement joints; le fond est incliné et déborde dans un récipient inférieur; un 2e fond horizontal reçoit la résine molle que le soleil fluidifie au point de la faire couler par les joints des planches étroites de ce faux fond.

La *térébenthine filtrée* est mise en tonneaux que l'on empile dans des magasins bien dallés en pente et très propres; le temps de l'emmagasinement et la température de l'air déterminent des fuites au travers des joints des douves, et opèrent ainsi une 2e filtration spontanée. La térébenthine recueillie dans un réservoir où aboutissent les pentes du dallage est plus pure et se vend plus cher que celle obtenue de la 1re filtration; il serait sans doute possible d'opérer du 1er coup une meilleure épuration en perfectionnant les moyens employés.

La térébenthine de Bordeaux est ordinairement blanchâtre, trouble et consistante, d'une odeur forte, peu agréable et d'une saveur âcre; on peut retirer de 20 à 24 p. 0/0 d'huile volatile du traitement ultérieur de cette substance. Nous donnerons quelques détails sur plusieurs produits commerciaux analogues.

2° *Térébenthine du Canada.* Elle porte plus ordinairement le nom de *baume du Canada* et de *faux baume de Gélead;* on l'obtient par incisions du *pinus balsamea*, LIN., arbre de l'Amérique septentrionale, qui appartient à la famille des conifères.

3° *Térébenthine de Chio.* Cette sorte commerciale est fournie par le térébenthe, *pistacia terebenthus*, LIN., arbre de la famille des térébenthacées qui croît en abondance dans l'Archipel grec et notamment à Chio.

4° *Térébenthine de la Mecque, baume de la Mecque, baume de Judée, baume de Gélead.* Elle est produite par l'*amyris opobalsamum* de LIN., *balsamodendron opobalsamum* de KUNT, petit arbre de la famille des térébenthacées qui croît en Arabie, en Judée et en Egypte.

5° *Térébenthine de Strasbourg, térébenthine de sapin.* Cette térébenthine est fournie par le *pinus picea*, LIN., arbre qui croît abondamment dans les Vosges, le Jura, la Suisse, l'Allemagne et les contrées du nord de l'Europe. On la recueille à peu près de la même manière que la térébenthine de Bordeaux, mais elle est plus estimée. Voici ses principaux caractères: elle est assez fluide, transparente ou un peu laiteuse, d'une odeur forte et pénétrante, d'une saveur âcre et très amère; elle est plus riche en huile volatile que la térébenthine de Bordeaux et sert aux mêmes usages décrits plus loin.

6° *Térébenthine de Venise* ou *térébenthine du mélèze.* Cette sorte provient du *pinus larix*, LIN., *larix Europœa* de DE CAND., arbre très commun dans les Alpes, la Suisse, ainsi que dans le nord de l'Europe. Autrefois elle était mise dans le commerce par Venise, mais maintenant la plus grande partie nous arrive des environs de Briançon.

La térébenthine dite de Venise est liquide, transparente, d'une couleur un peu verdâtre, d'une odeur forte sans être désagréable, d'une saveur chaude, âcre et amère; les usages sont les mêmes que ceux des térébenthines de Strasbourg, de Bordeaux et de l'Amérique septentrionale; on en obtient les mêmes produits à l'aide de moyens ci-après décrits.

### § II. — Distillation de la térébenthine commune.

Cette opération a pour but de séparer d'une part la résine, et de l'autre l'huile essentielle qui est volatile à une température où la résine peut rester fixe, quoique fluide et sans altération.

Les divers *alambics* en tôle épaisse, de fer ou de cuivre ou en fonte, peuvent servir à cette opération; toutefois, pour la facilité de la manœuvre, l'économie des combustibles et la durée de l'appareil, nous croyons devoir recommander les dispositions indiquées plus loin, *fig.* 440 à 442, qui s'appliquent avec succès à cette opération depuis quelques années, et qui servent très bien aussi à la transformation de la résine sèche en huile, industrie nouvelle pour laquelle elles ont été employées d'abord.

Quel que soit l'alambic employé, on y introduit la térébenthine au commencement de chaque opération, soit directement en inclinant les barils au-dessus d'une large ouverture de la cucurbite, soit et bien mieux encore après l'avoir fait liquéfier et déposer dans un vase préparatoire, chauffé par la fumée du foyer de la chaudière principale et indiqué *fig.* 442. On échauffe graduellement après avoir fermé l'ouverture par